



Parodie de dialogue social au ministère du travail !

Convoquées à un CTPM le 21 octobre 2010, les OS ont unanimement demandé au Dagemo, le 19 octobre 2010, le report de cette instance, compte tenu surtout du contexte social, qu'il ne peut ignorer, mais également des difficultés de déplacements prévisibles pour les représentants des personnels.

Par retour, monsieur Allaire nous faisait savoir que « *pour des raisons qui tiennent au compte à rebours des textes soumis à ce CTPM* », il refusait d'en reporter la tenue.

Fort logiquement, les représentants du personnel n'ont pas siégé.

A 15 h 24, le 21, le Dagemo informait les OS qu'en « *l'absence du quorum requis* », le CTPM se réunira à nouveau le lendemain à 14 heures 30.

Cette attitude s'apparente à une provocation absurde, à une parodie du dialogue social, que nous dénonçons fermement, ce d'autant plus que les projets de texte soumis pour avis sont « dangereux ».

Monsieur Allaire sait pertinemment que les représentants du personnel ne peuvent pas s'organiser pour des déplacements du jour au lendemain, et de surcroît, pour une réunion le vendredi après midi, avec le risque de ne pouvoir être chez eux en début de weekend.

**Son choix et « sa commande » sont autres :
il doit, à marche forcée, faire passer des textes de régression.**

Texte de régression : le projet de décret sur l'emploi de directeur fonctionnel du travail, qui ré introduit, pour les directeurs de la soixantaine d'UT les plus petites, un statut d'emploi, soumettant ainsi les directeurs à la précarité de leur poste, sensible à la pression extérieure –notamment celle des Préfets.

Texte de régression : le projet de décret, qui institue une délégation de pilotage des DIRECCTE, forte de 25 personnes, pour veiller officiellement aux empiètements de compétences entre le Travail et les Finances, mais qui va en réalité réduire le rôle et les marges d'action de la Dagemo.

Texte de régression enfin : la modification envisagée du code du travail, qui permettra de recourir à un prestataire extérieur pour traiter une mission jusque là dévolue à nos services, les déclarations mensuelles de mouvements de main-d'œuvre.

La RGPP2 se met en place avec le début de la liste des missions externalisées afin de faire des « gains nets » d'agents !!

Viendront ensuite les mesures Chômage partiel, indus ASS, travailleurs handicapés, SRE, accords d'entreprise ...

Bien évidemment, les représentants du personnel ne peuvent que s'élever contre cette braderie du service public.

Le DAGEMO préfère visiblement ne même pas entendre le point de vue des représentants des agents, puisqu'il impose une réunion du CTPM en sachant que les OS ne peuvent s'y rendre, et qu'à l'instar des fédérations de fonctionnaires, comme des organisations syndicales interprofessionnelles, elles sont aux cotés des agents dans la mobilisation pour le retrait du projet de loi sur les retraites.

Il confirme, s'il en était besoin, la piètre estime dans laquelle il tient les OS et le dialogue social, Les OS unanimes ont donc refusé de siéger à cette parodie de CTPM et demandent son annulation avec reconvocation d'une véritable instance dans des délais permettant à chaque OS de la préparer.

Visiblement la mode est aux procédures d'urgence (cf débat retraite au sénat), le dagemo n'y déroge pas :
un scandale de plus !

Paris, le 25 octobre 2010.